



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8323^e séance

Jeudi 2 août 2018, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Pierce	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Kazakhstan	M. Temenov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Samson
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M. Radomski
	Suède	M. Vaverka

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Remerciements au Président sortant

La Présidente (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Olof Skoog, Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juillet. Je pense que nos collègues suédois ont assuré la présidence de façon tout à fait remarquable et je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Skoog et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique, l'imagination et le doigté avec lesquels ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Je les remercie vivement.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons à un moment important. Deux années – deux trop longues années – se sont écoulées depuis qu'une occasion s'est présentée aux Yéménites de mettre fin par la négociation à cette guerre. Aussi aujourd'hui, la présente séance nous donne-t-elle la possibilité d'évaluer les chances de paix et, je l'espère, de nous engager dans la difficile et incertaine voie qui mène à la sortie du conflit.

Au début de cette semaine, j'ai eu le privilège de rencontrer un homme qui sait pour l'avoir vécu ce que signifie la mission de paix et de réconciliation. Je parle de S. A. l'Émir du Koweït. Je n'ai pas souvenir d'un

homme qui, aussi bien que lui, ait réussi à relever le défi de la guerre puis celui de la paix, et qui nous ait si clairement montré comment passer de l'un à l'autre. Il parle de manière si émouvante du processus grâce auquel son pays a été secouru, notamment par la Coalition, et a ensuite noué une relation constructive avec l'Iran.

Dernièrement, et malgré tous nos efforts, la guerre a repris de plus belle. Nous nous réunissons à un moment où la bataille pour le contrôle de Hodeïda est au coeur du conflit. Les militaires me disent que Hodeïda est devenue le centre de gravité de la guerre. La mer Rouge est aujourd'hui aussi un théâtre de guerre. Nous nous sommes efforcés de trouver un moyen d'éviter qu'une bataille ne se livre pour le contrôle de la ville et du port de Hodeïda, et nous nous y employons encore. Mais bien que les conditions d'un tel accord ne soient pas encore réunies, il convient de dire que grâce à nos efforts et à l'appui d'un Conseil uni, nous avons réussi, alors que personne ne s'y attendait, à rapprocher les vues des deux parties.

Ce qui est clair pour moi aujourd'hui, c'est que ce problème – la crise à Hodeïda – a de meilleures chances d'être résolu dans le cadre d'un règlement politique global. Qu'est-ce que cela signifie pour nous aujourd'hui? Cela signifie, je crois, qu'il est grand temps que nous appelions ensemble à une reprise rapide du processus politique qui, depuis le dernier cycle au Koweït, est à l'arrêt depuis maintenant deux ans. Mon principal message et ma principale demande au Conseil aujourd'hui est que nous exhortions les parties à régler ce conflit par la négociation plutôt que par des moyens militaires, sentiment que les membres du Conseil n'ont cessé d'exprimer ces derniers mois.

Après m'être concerté avec les parties, je prévois donc de les inviter à Genève le 6 septembre pour une première série de consultations. Ces consultations donneront l'occasion aux parties, entre autres choses, de discuter du cadre de négociation et de convenir de mesures de confiance et de plans spécifiques pour faire avancer le processus. Je demande pour ce faire l'appui du Conseil. À cet égard, nos échanges avec les groupes de femmes, ainsi qu'avec les parties prenantes du sud, sont d'une importance cruciale pour le succès des futures consultations. Comme indiqué dans la résolution 2216 (2015), je m'emploierai à ce que le processus soit aussi ouvert que possible.

Je n'ai pas pris cette décision à la légère. Je me suis fondé sur les conseils que j'ai reçus des Yéménites de tous bords depuis que j'ai pris mes fonctions. J'ai engagé

le dialogue avec les parties, essentiellement, mais aussi avec la société civile. Je suis particulièrement satisfait de mes rencontres avec les femmes yéménites, que je continue de consulter sur des éléments du processus de paix. Leurs voix nous rappellent sans surprise et en permanence que ce sont les familles yéménites qui pâtissent le plus du conflit, et elles veulent qu'il prenne fin.

Je sais, du fait de ce dialogue, qu'un règlement politique de ce conflit, qui soit conforme aux résolutions pertinentes du Conseil, à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et aux résultats du Dialogue national, est possible, comme je l'ai déjà dit au Conseil. Croyez-moi : nous savons ce qui peut fonctionner. Nous l'avons entendu dire par toutes les parties. Nous les avons toutes écoutées et nous avons étudié l'expérience des initiatives entreprises par le passé pour régler ce conflit. Comme l'Émir du Koweït me l'a rappelé l'autre jour, les 100 jours au Koweït constituent un guide extrêmement précieux pour nous.

Pour les Yéménites, cette guerre n'a que trop duré. Comme nos collègues de l'action humanitaire sont prompts à nous le rappeler – et je suis sûr que John Ging le fera aussi – si nous ne réussissons pas ensemble à y mettre fin, ce seront encore des millions de Yéménites de plus qui dépendront de l'aide fournie par nos organismes humanitaires. Je suis parfaitement conscient, et nous le sommes tous, que chaque jour des vies sont perdues que nous aurions pu sauver, et que des personnes seraient encore vivantes, qui ne le sont plus aujourd'hui, si nous avions agi plus tôt.

Je voudrais m'arrêter un moment sur de ce qui se passe actuellement au Yémen. En ce qui concerne Hodeïda, comme je l'ai déjà mentionné, nous avons progressé, en particulier pour ce qui est du rôle que l'ONU pourrait jouer dans le port, qui a été accepté par les dirigeants d'Ansar Allah il y a quelques semaines, après les discussions que j'ai menées avec eux. Cela ne signifie pas pour autant que le fossé qui sépare les parties est comblé. Le fossé n'est pas comblé. Nous poursuivons nos efforts pour trouver une solution pacifique à cet égard. Ces progrès ont été possibles grâce à la sérieuse coopération dont j'ai bénéficié de toutes parts, ainsi qu'à l'appui actif du Conseil de sécurité.

Je continue de bénéficier de l'étroite collaboration et de l'appui du Gouvernement yéménite et de ses dirigeants, qui sont toujours un partenaire de discussion très important, ainsi que des responsables de la coalition. J'ai également eu une série d'échanges constructifs et positifs avec les hauts dirigeants d'Ansar Allah.

Ces relations sont absolument essentielles si nous voulons réussir d'une manière ou d'une autre à trouver un règlement politique. Entretenir les contacts est la tâche principale d'une personne dans ma position. Nous ne devons donc pas gâcher ce que nous avons accompli concernant Hodeïda. Je suis déterminé à consolider ces acquis à l'occasion de nos consultations. Comme il m'a été rappelé, nous ne devons pas permettre aux progrès ou à l'absence de progrès sur Hodeïda de nous détourner de notre objectif principal, qui est la recherche d'une solution politique à ce conflit.

Je crains que Hodeïda ne devienne une zone de tension. Je considère très sérieusement toute proposition de désescalade, quelle qu'en soit l'ampleur, notamment la proposition unilatérale d'Ansar Allah de cesser toutes les attaques contre des navires. Nombre d'entre nous auraient préféré que ces attaques n'aient jamais lieu. Mon souci est d'éviter toute action susceptible d'avoir des conséquences humanitaires catastrophiques, en particulier toute action de mon bureau qui pourrait compromettre la reprise d'un processus politique en septembre. Par conséquent, j'appelle les parties, si possible avec l'appui du Conseil de sécurité, à créer les conditions propices – et j'emploie ces mots avec précaution – les conditions propices pour y parvenir.

Sur d'autres points, je suis fortement encouragé par la volonté commune des parties que les milliers de prisonniers de guerre soient libérés. Mon bureau a travaillé avec énergie sur cette question. À chacune de mes rencontres avec le Président Mansour Hadi Mansour, il nous a pressés de jouer un rôle de premier plan sur cette question en particulier, ce qui me paraît une preuve de son humanité. Je sais que nous voulons tous accomplir des progrès dans ce domaine dès que possible.

Je voudrais conclure mon intervention en résumant mes demandes au Conseil de sécurité. Premièrement, je lui demande d'appuyer l'initiative que j'ai prise d'ouvrir des consultations en septembre à Genève. Deuxièmement, je lui demande d'appuyer la désescalade à Hodeïda, et de laisser la mer Rouge en dehors du conflit. Troisièmement, je lui demande d'appuyer les mesures – j'en ai mentionné une, la libération des prisonniers, mais il y en a de nombreuses autres – qui redonnent espoir au peuple yéménite. C'est le peuple yéménite qui garantira que nous ayons de bonnes chances de faire des négociations politiques un succès. Sans sa participation, son intérêt et son appui, nous n'y parviendrons pas. Il a besoin d'être encouragé pour croire que cela est possible. Quatrièmement, je demande aux

membres du Conseil, car je sais qu'ils le feront, de se joindre à moi pour saluer le courage extraordinaire des organisations humanitaires internationales qui travaillent dans le pays. J'ai eu le privilège, lors de mes fréquentes visites au Yémen, d'être le témoin direct de leur courage, de leur diligence, de leur fiabilité, de leur indépendance et de leur impartialité. C'est un privilège exceptionnel pour nous tous d'être collègues.

Enfin, par votre intermédiaire, Madame la Présidente, je voudrais remercier le Conseil de sécurité de son appui extraordinaire à mes efforts. Cela change considérablement la donne d'avoir un Conseil uni et qui s'exprime clairement pour affirmer les principes des Nations Unies. L'unité continue du Conseil est, à tous égards, la clef du règlement de ce conflit.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ging.

M. Ging (*parle en anglais*) : Plus de trois années se sont écoulées depuis le début de ce conflit et, depuis lors, les civils au Yémen endurent ses conséquences déplorables. Les statistiques sont bien connues. Plus de 22 millions de personnes, soit 75 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection. Trois années de conflit ont déplacé deux millions de personnes; 8,4 millions de personnes ne savent pas où elles trouveront leur prochain repas; et la pire épidémie de choléra au monde s'est déclarée dans le pays l'année passée, avec 1,1 million de cas. La situation humanitaire est effectivement choquante par son ampleur et sa sévérité, et ces chiffres sont un appel urgent à l'action.

Dans mon exposé aujourd'hui, je me concentrerai sur la situation humanitaire à Hodeïda, sur l'expansion des opérations humanitaires dans le pays, sur les obstacles qu'affrontent les travailleurs humanitaires et sur les répercussions du conflit sur les civils.

Le conflit dans la province de Hodeïda s'est considérablement intensifié. Aujourd'hui même, nous avons été informés que des attaques auraient eu lieu près de l'entrée d'un des rares hôpitaux publics opérationnels à Hodeïda et sur un marché aux poissons adjacent, faisant des victimes civiles. Depuis le 1^{er} juin, la violence a forcé plus de 340 000 personnes à fuir leurs foyers dans l'ensemble de la province. La plupart trouvent refuge dans des communautés d'accueil près de leurs lieux d'origine, tandis qu'un petit nombre d'entre elles sont arrivées à Sanaa, à Aden et dans les zones environnantes.

Une poursuite des hostilités dans la ville de Hodeïda, des interruptions des opérations portuaires ou un siège de la ville seraient catastrophiques et doivent être évités. Il n'y a pas de plan d'urgence qui puisse efficacement protéger les civils des conséquences humanitaires catastrophiques d'une intensification potentielle du conflit à Hodeïda, étant donné que les capacités des organisations internationales et leur réponse ne pourront rapidement plus suivre. De plus, il importe de rappeler que Hodeïda a été l'épicentre de l'épidémie de choléra dévastatrice de l'année passée, et que les infections au choléra dans la ville sont en augmentation. Il est donc essentiel de garder cela à l'esprit lorsque nous considérons des incidents comme celui qui nous a été rapporté aujourd'hui, qui touchent des hôpitaux publics où les partenaires humanitaires traitent des malades du choléra.

La semaine passée, des frappes aériennes ont touché des installations d'approvisionnement en eau dans la ville de Hodeïda et des installations d'assainissement au sud de la ville. Des canalisations d'eau et des conduites du réseau d'assainissement ont également été endommagées à Hodeïda, alors que les forces creusent des tranchées dans la ville. Comme nous le savons tous, les dégâts causés aux infrastructures de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement augmentent considérablement les risques de propagation du choléra.

Hodeïda et la ville voisine de Salif sont vitales pour la plus grande partie des importations des produits essentiels que sont les denrées alimentaires et le carburant, dont ont besoin des millions de Yéménites chaque jour pour survivre. Je suis heureux de faire savoir au Conseil de sécurité que ces ports restent ouverts et opérationnels. En fait, au mois de mai, les importations de denrées alimentaires commerciales ont atteint leur niveau le plus élevé depuis novembre 2016 et ont pleinement satisfait aux besoins. Toutefois, les importations de denrées alimentaires et de carburant ont chuté en juin, et une nouvelle fois en juillet. Il est crucial de garder tous les ports ouverts, mais notre souci est également de maintenir un volume suffisant d'importations à des prix abordables par ces ports. À cette fin, nous devons créer les conditions qui inspireront aux compagnies maritimes suffisamment confiance pour continuer de les approvisionner.

Alors que le conflit connaissait une escalade à Hodeïda, les travailleurs humanitaires sont restés sur place et ont accompli leur tâche, et nous remercions l'Envoyé spécial d'avoir salué ce fait. Environ 90 % de

la population déplacée par les violences récentes ont de fait reçu des colis de secours d'urgence. Ces colis contiennent des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et d'autres articles visant à préserver la dignité. Les partenaires humanitaires fournissent également une aide supplémentaire aux personnes les plus vulnérables, notamment des rations alimentaires, de l'argent liquide, des articles ménagers de base et des abris d'urgence. Par ailleurs, les programmes en cours à Hodeïda continuent de fournir des médicaments, du matériel et du personnel aux établissements sanitaires, d'entretenir les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement et d'acheminer de l'eau par camion aux déplacés qui n'ont pas accès à des réseaux de canalisations.

Outre les efforts déployés à Hodeïda, les programmes humanitaires ordinaires se sont considérablement étendus dans l'ensemble du pays. Les agents humanitaires travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses. En juin, les opérations humanitaires internationales ont fourni une aide alimentaire d'urgence à 7,5 millions de personnes, soit une augmentation de 200 000 personnes depuis le mois de janvier. Elles ont également fourni des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène à 6,3 millions de personnes, soit une augmentation de 60 % depuis le mois de janvier. Des augmentations similaires ont été enregistrées dans d'autres secteurs. Désormais parvenu au milieu de l'année, environ 60 % des personnes auxquelles nous voulons faire parvenir notre aide ont pu en bénéficier, et nos partenaires humanitaires continuent de travailler sans relâche pour étendre encore leurs programmes.

Les partenariats ont joué un rôle très important dans cette expansion. Cette année, 169 partenaires de première ligne, à savoir les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales internationales et les organisations non gouvernementales yéménites, travaillent ensemble pour atteindre des millions de personnes chaque mois. L'aide est coordonnée par le biais de centres de liaison à Aden, Hodeïda, Ibb, Saada et Sanaa. Un sixième centre sera bientôt ouvert à Moukalla.

La souplesse et la générosité des financements ont également été essentielles à l'expansion de cette aide. Le plan d'intervention humanitaire, qui a récemment été échelonné par activités de première ligne, activités de deuxième ligne et activités liées à la pleine riposte, est financé à plus de 60 % des 3 milliards de dollars requis. Une partie importante de ce financement a été assurée

au début de l'année grâce à une contribution non préafectée de 930 millions de dollars du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Les États-Unis, le Koweït, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont également parmi les donateurs les plus généreux cette année.

Malgré l'expansion continue des opérations humanitaires, de sérieux obstacles persistent. Au Yémen, le personnel humanitaire se heurte à de nombreuses restrictions, en particulier dans les zones contrôlées par les décideurs de Sanaa. Il s'agit notamment de retards dans les déplacements, de la détention de membres du personnel, de la confiscation de fournitures, de tentatives d'influer sur la sélection des bénéficiaires et des partenaires d'exécution, et d'autres formes de harcèlement. L'équipe de pays pour l'action humanitaire au Yémen déploie des efforts inlassables et louables pour nouer le dialogue avec les décideurs à tous les niveaux afin que l'aide puisse être acheminée en toute sécurité à ceux qui en ont besoin dans l'ensemble du pays. Toutefois, l'appui doit être renforcé si nous voulons surmonter les obstacles à l'accès humanitaire, notamment les obstacles bureaucratiques.

Les effets de ce conflit sur la population et les infrastructures civiles sont dévastateurs. Des attaques dans lesquelles des civils sont tués ou blessés continuent d'être signalées avec une régularité alarmante. J'ai déjà mentionné plusieurs incidents récents, y compris celui d'aujourd'hui, qui a endommagé des infrastructures civiles essentielles à Hodeïda, et évoqué leurs conséquences. Qui plus est, à Saada, un centre de traitement de l'eau a été touché pour la troisième fois en juillet, privant plus de 10 000 personnes d'accès à l'eau. La semaine dernière, des frappes aériennes menées à Hodeïda ont touché des sites très proches des locaux humanitaires, provoquant des dégâts structurels. Dans un autre incident, des frappes aériennes ont eu lieu à moins de 500 mètres des locaux de l'ONU. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, en particulier l'obligation de protéger les civils et les infrastructures civiles, et prendre toutes les précautions possibles pour éviter et réduire au minimum les dommages collatéraux. Nous appelons également les parties à ne pas utiliser les installations civiles à des fins militaires et à permettre aux civils de quitter les zones touchées par le conflit en toute sécurité et de leur plein gré.

Enfin, toutes les parties doivent saisir l'occasion qui leur est offerte de dialoguer et collaborer avec l'Envoyé spécial afin de parvenir à un règlement politique

durable et à une paix pérenne. L'aide humanitaire, pour efficace et importante qu'elle soit, ne saurait atténuer les effets destructeurs du conflit sur tous les aspects de la vie quotidienne. Le peuple yéménite a trop souffert et souffre depuis trop longtemps. Il est plus que temps de mettre fin à ce conflit.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ging de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous félicitons également la délégation suédoise de la manière dont elle a géré un programme de travail très chargé au mois de juillet.

Nous sommes heureux de voir M. Griffiths à nouveau dans cette salle. Hier, je lui ai dit, et j'en suis vraiment convaincue, que le Conseil est pleinement uni dans son soutien à ses efforts. Nous sommes véritablement et fermement à ses côtés. Les deux parties doivent savoir que le Conseil de sécurité parle d'une seule voix lorsqu'il lui exprime son appui et qu'il est uni dans sa volonté de leur faire comprendre qu'elles doivent travailler avec lui. C'est pourquoi nous applaudissons sans réserve l'invitation qui a été adressée aux deux parties pour qu'elles se réunissent à Genève. Nous attendons avec intérêt les résultats de leurs pourparlers et espérons qu'elles répondront par l'affirmative.

Je pense que nous devons examiner la situation. Nous avons vraiment eu de la chance pendant très longtemps, car, si les membres regardent ce qui se passe en ce moment, nous avons déjà exprimé notre mécontentement et voulions condamner l'attaque lancée par les houthistes contre le pétrolier saoudien. C'était déjà pour nous un problème. Les tirs de missiles balistiques étaient déjà pour nous un problème. Nous avons toujours dit que si cela ne cessait pas, quelqu'un allait en souffrir.

Nous n'avons cessé de dire que le Groupe d'experts sur le Yémen avait affirmé que l'Iran approvisionnait les houthistes. L'Iran est tout autant responsable que les houthistes. Mais aujourd'hui, il y a eu une autre attaque. L'idée qu'une coalition dirigée par l'Arabie saoudite ait mené des frappes aériennes contre un marché de poissons et un hôpital de Hodeïda, qui auraient fait des dizaines de victimes, ouvre un nouveau chapitre au Yémen. Nous avons atteint un nouveau stade dans

l'urgence que nous ressentons à propos du Yémen, à savoir que – si c'est vraiment ce qui est en train de se passer – les infrastructures et les civils sont menacés.

En tant que communauté internationale, nous devons exiger que les deux parties se réunissent et comprennent la gravité de la situation. Je suis convaincue que, étant donné la situation, nous serons impatients de savoir comment se déroulent les pourparlers. Je pense, toutefois, qu'en tant que Conseil et en tant que membres, nous devons rappeler aux deux parties que le nombre de victimes civiles, les dégâts aux infrastructures civiles et tout ce qui y a trait nous préoccupent. Le fait que des frappes ont failli touché certains des réservoirs d'eau, alors qu'il y a une épidémie de choléra dans le pays, et tous les autres incidents dont nous sommes témoins commencent à trahir un mépris pour les populations sur le terrain à un moment où elles souffrent déjà énormément. Nous soulignons une fois encore que le port de Hodeïda doit rester ouvert. L'accès doit être garanti afin que l'aide humanitaire puisse entrer au Yémen. Nous appuyons néanmoins fermement les pourparlers de Genève. En fait, nous pensons qu'ils ne peuvent arriver assez vite au vu de ce qui s'est passé ces derniers jours.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous souhaiter plein succès dans la conduite de ses travaux. Par votre entremise, nous remercions également la délégation suédoise pour sa remarquable présidence du Conseil le mois dernier.

Nous remercions, bien entendu, M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. John Ging de leurs exposés utiles et importants sur l'évolution de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Yémen. Dans ma déclaration, je me concentrerai sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire, ainsi que sur la situation humanitaire et la responsabilité du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la situation sécuritaire et politique, nous avons écouté tout à l'heure M. Griffiths nous présenter les résultats des récents entretiens et réunions qu'il a tenus suite à l'action menée pour reprendre le contrôle de la ville et du port de Hodeïda. Il a notamment rencontré les parties yéménites, s'est rendu dans plusieurs pays de la région, tout dernièrement au Koweït, et a proposé aux parties yéménites de tenir la prochaine série de pourparlers à Genève. Nous réaffirmons notre appui à ses efforts et à

ceux de l'Organisation des Nations Unies afin de régler pacifiquement le conflit au Yémen.

L'État du Koweït souligne qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise au Yémen. Il ne peut y avoir qu'une solution politique, fondée sur les trois textes de référence politiques, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Tout plan de paix qui ne se fonde pas sur ces piliers ne fera que compliquer et prolonger la crise, ce qui aura de graves conséquences sur la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Sur le plan de la sécurité, alors que la coalition a annoncé qu'elle mettait fin à l'offensive militaire qu'elle menait pour reprendre le contrôle de la ville et du port de Hodeïda afin d'y rétablir l'autorité légitime du Gouvernement yéménite et de donner à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen une meilleure chance de trouver une solution pacifique, les houthistes ont continué de cibler délibérément les sites civils et les zones résidentielles du Royaume d'Arabie saoudite au moyen de missiles balistiques. À ce jour, ils ont lancé un total de 163 missiles, en sus de plus de 66 000 engins explosifs ayant visé des biens civils et entraîné des pertes humaines et matérielles. Les milices houthistes agitent maintenant de nouvelles menaces et mettent à l'épreuve la détermination de la communauté internationale en s'en prenant à la sécurité de la navigation maritime internationale dans le détroit de Bab el-Mandab et en mer Rouge, que ce soit en posant des mines marines ou en ciblant des navires commerciaux et des pétroliers. Pas plus tard que la semaine dernière, des tirs de missiles antinavires ont visé deux navires saoudiens. L'utilisation par les houthistes du port de Hodeïda pour lancer ces attaques a mis la région au bord d'une catastrophe écologique.

L'État du Koweït condamne à nouveau dans les termes les plus énergiques ces tirs de missiles balistiques par les milices houthistes contre les territoires du Royaume d'Arabie saoudite et des pays voisins. Ils menacent également la sécurité de la navigation maritime internationale dans le détroit de Bab el-Mandab et en mer Rouge, et posent de ce fait un danger évident pour la paix et la sécurité internationales et régionales. À cet égard, nous appuyons le Royaume d'Arabie saoudite et toutes les mesures visant à maintenir sa sécurité et sa stabilité. Nous saluons la décision du Royaume

d'octroyer des visas à 25 000 pèlerins yéménites originaires de toutes les régions administratives et provinces yéménites, sans exception ni discrimination.

En ce qui concerne la situation humanitaire, la conférence des donateurs sur la situation humanitaire au Yémen, qui s'est tenue à Genève en avril sous les auspices de l'ONU, de la Suisse et de la Suède et durant laquelle ont été annoncées des contributions d'un montant d'environ 2 milliards de dollars, a eu un impact positif en ce qu'elle a souligné la volonté de la communauté internationale d'empêcher que la situation humanitaire au Yémen ne se détériore davantage, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. Cependant, le contrôle qu'exercent les houthistes sur la ville et le port de Hodeïda ainsi que sur l'acheminement de l'aide humanitaire pourrait compromettre la réalisation des objectifs de la conférence des donateurs et aggraver les souffrances humanitaires au Yémen. À cet égard, il me plaît d'indiquer que nous avons versé l'intégralité des contributions annoncées en avril. Nous avons versé 250 millions de dollars à plusieurs organisations, organismes et fonds internationaux afin d'atténuer la souffrance du peuple yéménite.

S'agissant de la responsabilité du Conseil de sécurité, celui-ci doit maintenir une position ferme et unifiée en ce qui concerne la situation au Yémen. Le message du Conseil aux parties yéménites, en particulier les houthistes, doit clairement être axé sur les points suivants.

Premièrement, il est inacceptable de continuer à ignorer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), et de maintenir une telle intransigeance en refusant de participer de manière constructive au processus politique, tout en défendant des intérêts personnels aux dépens de l'intérêt général du peuple yéménite.

Deuxièmement, nous ne pouvons accepter la poursuite des tirs de missiles balistiques en direction de pays voisins ou les menaces qui pèsent sur les voies maritimes internationales, qui auront une incidence sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

Troisièmement, l'utilisation de civils comme boucliers humains, l'exploitation d'installations civiles en tant que bases de lancement d'opérations militaires et le recrutement d'enfants constituent autant de crimes de guerre, qui sont sanctionnés par le droit international.

Quatrièmement, il faut coopérer avec l'ONU pour garantir un acheminement sûr et une distribution

intégrale de l'aide humanitaire dans tout le Yémen, et pour garantir la protection du personnel sur le terrain.

Ce jeudi 2 août marque le vingt-huitième anniversaire de l'occupation de l'État du Koweït par l'Iraq. La manière dont le Conseil de sécurité a géré cette situation a fait date et a montré la capacité de l'ONU de maintenir la paix et la sécurité internationales. La pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité a permis de réduire considérablement la durée de cette crise et de la période nécessaire au rétablissement de la souveraineté légitime du Koweït sur ses territoires. L'invasion iraquienne de l'État du Koweït a clairement montré à la communauté internationale que la perte de sa souveraineté sur ses territoires par un État pouvait avoir de graves répercussions et une incidence catastrophique sur la paix et la sécurité internationales. Nous manquerions à notre devoir si nous omettions de réitérer notre profonde reconnaissance aux pays frères et amis, en particulier la coalition internationale composée de 33 pays, qui ont défendu nos droits, notre légitimité internationale et ont consenti d'importants sacrifices pour libérer l'État du Koweït.

Dans ce contexte, nous réaffirmons qu'il importe que les efforts pour mettre fin à la crise yéménite s'orientent vers une solution politique selon les trois paramètres que j'ai mentionnés afin de garantir la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Mme Gueguen (France) : Je tiens tout d'abord à remercier Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, ainsi que John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires, pour leurs présentations éclairantes et pour leur engagement, ainsi que celui de leurs équipes. Ils ont tout notre soutien.

J'aimerais, en écho à ces interventions, revenir sur deux points : tout d'abord la situation à Hodeïda, qui exige la protection des civils et la garantie d'un accès humanitaire sûr, complet et sans entrave; et ensuite, le caractère incontournable de la solution politique négociée, seule issue à la crise de Hodeïda, et plus largement, au conflit au Yémen.

Tout d'abord, le contexte reste très fragile à Hodeïda et le regain récent de violence est inquiétant. Nous sommes extrêmement préoccupés par la double attaque d'aujourd'hui, proche de l'hôpital central de

Hodeïda, qui a causé de nombreuses victimes parmi les civils. Nous réitérons la priorité attachée par la France à la protection du personnel et des établissements médicaux, comme cela été rappelé dans la déclaration politique du 30 octobre 2017. Nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette attaque.

Nous appelons à nouveau l'ensemble des parties à pleinement respecter le droit international humanitaire, en premier lieu les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Cela est indispensable afin d'éviter que la population civile, qui souffre déjà de la pire crise humanitaire contemporaine, ne devienne la première victime des affrontements. À Hodeïda, nombreux sont ceux qui ont fui les combats, avec près de 121 000 déplacés, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Il est absolument essentiel que ces déplacés puissent franchir les lignes de front en toute sécurité et qu'ils puissent accéder sans entrave à l'assistance humanitaire. L'ensemble des ports et aéroports, y compris les ports de Hodeïda et de Salif et l'aéroport de Sanaa, doivent être maintenus ouverts et opérationnels.

En territoire houthiste, les partenaires humanitaires internationaux et locaux doivent également bénéficier d'un accès sûr aux populations qui en ont besoin. Nous réaffirmons notre attachement à la liberté de circulation dans le détroit de Bab el-Mandab, qui doit être assurée, et nous condamnons à cet égard les attaques houthistes qui ont visé deux pétroliers saoudiens le 25 juillet dernier. Nous avons pris note de l'annonce par les houthistes de la suspension temporaire de leurs activités militaires en mer Rouge, c'est un premier pas dans la bonne direction. Le niveau élevé de violence à Hodeïda et ailleurs dans le pays risque de compromettre durablement la dynamique politique liée aux efforts de l'Envoyé spécial, Martin Griffiths.

Deuxièmement, comme le Conseil le répète régulièrement, il n'y a pas de solution militaire au Yémen et le processus politique reste la seule possibilité pour que le pays sorte d'un conflit qui n'a que trop duré. La médiation de l'ONU joue un rôle central pour relancer les négociations de paix, et la France renouvelle son plein et entier soutien aux efforts de l'Envoyé spécial pour relancer le dialogue entre les parties en vue d'un accord sur la gestion du port de Hodeïda, d'une reprise des pourparlers, d'une cessation durable des hostilités et de la définition des paramètres d'une solution politique.

Nous appelons donc une nouvelle fois les parties à s'engager de bonne foi à ses côtés en vue d'un accord politique global et inclusif, notamment à l'approche de la conférence de Genève, à laquelle il est essentiel que toutes les parties prennent part. Nous encourageons également les partenaires régionaux du Yémen à appuyer de manière constructive ce processus. L'objectif du Conseil doit être de garantir une cessation des hostilités et de maintenir la pression sur les parties en ce sens afin d'encourager les dynamiques lancées par l'Envoyé spécial.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons à notre tour le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil pour le mois d'août et lui souhaitons plein succès et l'assurons de notre appui. Nous tenons également à féliciter la délégation suédoise de l'efficacité avec laquelle elle s'est acquittée de la présidence durant le mois de juillet.

Nous saluons la convocation de la présente séance, et nous remercions M. Martin Griffiths et M. John Ging de leurs exposés. Le Pérou salue et appuie les efforts inlassables qu'ils déploient en collaboration avec leurs équipes respectives afin de trouver une solution au conflit au Yémen et de protéger la population, dans des conditions extrêmement difficiles. Il nous semble important que le Conseil examine cette question en toute transparence et rende compte des efforts en cours en vue de prévenir une nouvelle escalade et de mettre fin à un conflit qui ne peut être réglé par des moyens militaires et qui est à l'origine de la pire crise humanitaire aujourd'hui dans le monde.

Le Pérou déplore la poursuite des violences et de la souffrance. Et, dans la conjoncture actuelle, nous nous inquiétons du risque qui pèse sur le port de Hodeïda, par lequel les aliments, fournitures médicales et conteneurs de carburant, dont dépendent les Yéménites, entrent dans le pays. Nous déplorons également le fait que, d'après les rapports du Groupe d'experts sur le Yémen présentés en application de la résolution 2342 (2017), toutes les parties au conflit continuent de violer le droit international et le droit international humanitaire, ainsi que les obligations spécifiques énoncées par le Conseil concernant le conflit au Yémen. Parmi les violations les plus récentes, citons les bombardements de la coalition qui ont visé les infrastructures civiles de Hodeïda, notamment les services de santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui sont vitales pour affronter la nouvelle épidémie de choléra. Aujourd'hui même, une

attaque a pris pour cible un marché, et une autre les environs d'un hôpital. Cela doit cesser.

Le Pérou condamne avec force les crimes commis par les rebelles houthistes, notamment les tirs aveugles de roquettes sur les centres urbains d'Arabie saoudite, la pose de mines antipersonnel et les attaques contre des navires saoudiens en mer Rouge. Toutefois, nous devons souligner qu'une intervention, quelle qu'elle soit, doit s'inscrire dans la légalité internationale, et qu'il faut écarter toute tentation de règlement militaire, dans la mesure où une telle solution risquerait d'aggraver la situation humanitaire déjà catastrophique. La vérité est qu'il n'y a pas de plan humanitaire de secours dans l'éventualité d'un effondrement du port de Hodeïda, et qu'il n'est pas possible de garantir qu'une offensive militaire ne causerait pas un tel effondrement. Comme nous l'a rappelé M. Ging, en dépit des louables efforts humanitaires, nombre des besoins de la population restent insatisfaits. Nous ne devons pas cesser de nous acquitter de notre responsabilité de protéger cette population, et cela inclut de prévenir toute escalade. Dans le cas contraire, nous courons aussi le risque de pousser la population dans les bras des groupes rebelles et, de manière générale, vers l'extrémisme violent conduisant au terrorisme. Nous insistons sur le fait que les ports et aéroports doivent rester ouverts et opérationnels, conformément aux décisions prises par le Conseil. De même, l'aide humanitaire et l'accès de la population à cette dernière ne peuvent ni ne doivent sembler subordonnés à un quelconque objectif militaire.

Nous tenons à saluer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour rétablir le dialogue et promouvoir la confiance entre les parties, en vue de parvenir à un cessez-le-feu et de faciliter un règlement politique. Nous estimons que son activité doit bénéficier d'un appui unanime et sans réserve de la part du Conseil et de la communauté internationale. Nous accueillons favorablement l'annonce d'une rencontre prochaine entre les représentants du Gouvernement yéménite et des houthistes à Genève, rencontre dont nous espérons qu'elle permettra de progresser vers une solution politique. Nous insistons sur le fait que les parties doivent s'engager de bonne foi et sans conditions préalables et qu'elles doivent agir avec pragmatisme et diligence. Nous soulignons également l'importance des efforts diplomatiques engagés par les pays ayant une influence sur les parties au conflit, et saluons les initiatives dans ce sens.

Enfin, nous tenons à signaler que, pour instaurer une paix durable, il faudra nouer de larges consensus autour d'une vision commune de l'avenir. À cet égard, il est important que le processus soit ouvert à tous et que tous les secteurs de la population yéménite soient représentés, en particulier les femmes et les jeunes.

Pour terminer, je voudrais rappeler les paroles de la Directrice générale de l'UNICEF qui, lorsqu'elle s'est rendue dans le pays il y a quelques semaines, a constaté que le nombre d'enfants en situation de risque dépassait les 11 millions. À cette occasion, elle a déclaré que rien ne justifiait la poursuite de ce carnage.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à vous remercier personnellement, Madame la Présidente, ainsi que la délégation britannique, d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions M. Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé complet sur les efforts visant à rapprocher les positions des parties au conflit au Yémen et sur ce qui est fait en faveur d'une reprise du processus de négociation. Nous espérons vivement que M. Griffiths saura aider les parties à comprendre la futilité et l'inutilité d'une option militaire. Nous remercions également M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé qui montre clairement que le Yémen et sa population subissent une catastrophe humanitaire de grande ampleur.

Nous appuyons pleinement l'initiative de l'Envoyé spécial de lancer des consultations intra-yéménites à Genève en septembre. Elles nous semblent absolument nécessaires et représentent une occasion incomparable de mettre un terme à cette guerre sanglante. Néanmoins, il importera de faire en sorte qu'à l'approche des négociations, tous les grands acteurs aident les parties à trouver un terrain d'entente. À notre avis, cela devrait permettre de contribuer à maintenir le calme autour de Hodeïda et de veiller à ce que les parties en présence s'abstiennent de mener toute offensive. Chacun doit faire preuve de retenue et refuser de recourir à la force. Nous sommes d'accord avec l'Envoyé spécial : il faut désamorcer les tensions et prendre des mesures propres à renforcer la confiance, notamment en libérant les prisonniers et les détenus. Nous voudrions ajouter qu'il faut unir les efforts déployés par tous les Yéménites pour lutter contre le terrorisme sur la péninsule arabique. Depuis le tout début de l'opération militaire, nous avons souligné que le port de Hodeïda, ainsi que les autres

ports du Yémen, devaient être en mesure de fonctionner de manière fiable, car ce sont les seuls points d'accès au pays pour assurer la régularité ininterrompue des cargaisons commerciales et humanitaires.

Faire preuve de retenue est d'autant plus essentiel que les deux tiers de la population yéménite ont besoin d'aide. Les infrastructures civiles sont en ruines et le pays risque de connaître une nouvelle épidémie de choléra. À cet égard, il sera impératif de poursuivre les activités humanitaires. Nous avons pris bonne note du travail courageux entrepris par le personnel humanitaire des Nations Unies, ainsi que des contributions indépendantes de plusieurs États Membres, parmi lesquels les plus proches voisins du Yémen. La Russie apporte elle aussi une assistance au peuple yéménite, en passant par Sanaa et par Aden.

Mais il est clair pour tout le monde que l'action humanitaire ne suffira pas à mettre un terme au conflit, et qu'une action militaire n'y suffira pas non plus. Nous sommes tous d'accord : il ne peut y avoir de solution militaire à la crise au Yémen. Il est indispensable, au regard de la situation actuelle, de faire désormais porter l'accent sur un dialogue politique. L'Envoyé spécial a un rôle clef à jouer dans ce sens, et nous appuyons ses initiatives, notamment ses efforts concrets auprès des parties pour les amener à coopérer étroitement avec l'ONU. Il est important qu'il soit présent en personne au Yémen pour y travailler, en maintenant un dialogue direct avec les principaux acteurs yéménites et régionaux. Le potentiel d'appui international collectif à l'action menée par l'Envoyé spécial nous semble loin d'être pleinement exploité, et il nous faut toujours trouver un format équilibré et ciblé pour soutenir ces efforts via l'ONU, format qui – ce point est crucial – agira sur une base élargie.

Nous tenons à souligner que la mise en place d'un processus politique au Yémen contribuerait de manière importante à stabiliser la situation dans toute la sous-région. Nous rappelons notre proposition de lancer un processus visant à élaborer un ensemble de mesures de confiance et de sécurité dans le golfe Persique et, à terme, dans tout le Moyen-Orient. Ce type de structure, à laquelle tous les principaux pays de la région – y compris les États du Golfe et l'Iran – devraient participer, pourrait non seulement contribuer à consolider une sécurité universelle, globale et indivisible dans cette partie du monde, mais permettrait aussi de régler des situations de crise aussi bien anciennes que nouvelles, y compris le conflit au Yémen. Les menaces et les affrontements

doivent céder la place au dialogue et à la coopération. Nous devons nous mettre immédiatement au travail et mener des efforts conjoints pour assainir l'atmosphère, ce qui, incidemment, contribuerait grandement à la réussite des efforts de M. Griffiths. La Russie continuera de consulter toutes les parties intéressées pour concrétiser notre vision de la sécurité et de la coopération dans le golfe Persique, ce qui nous semble urgent et impératif.

Pour terminer, nous exhortons toutes les parties impliquées dans le conflit au Yémen à saisir l'occasion offerte par la proposition de M. Griffiths d'organiser des négociations à Genève début septembre, négociations dont la réussite sera facilitée par un rejet de l'action militaire et par une volonté d'œuvrer en faveur d'un règlement politique. La seule priorité doit être le souci des intérêts du peuple yéménite.

M. Vaverka (Suède) (*parle en anglais*) : Puisque c'est notre première séance publique sous la présidence britannique du Conseil de sécurité, je voudrais, Madame la Présidente, saisir cette occasion pour vous présenter tous mes vœux de succès pour le mois à venir. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous et avec votre équipe et vous assurons de notre plein appui.

Je voudrais aussi remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, de son important exposé au Conseil aujourd'hui. Nous appuyons pleinement les efforts visant à forger un accord politique pour mettre fin au conflit au Yémen. Je remercie aussi le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, de son exposé détaillé sur la situation humanitaire dans le pays.

Je voudrais parler d'abord de la situation politique. Nous félicitons l'Envoyé spécial Griffiths de son action diplomatique déterminée et active, notamment de ses visites importantes au Yémen et dans la région. Ces efforts ont permis d'ouvrir de nouvelles possibilités de relancer les négociations sur Hodeïda et sur un règlement politique plus large, afin de mettre fin à ce conflit et aux intolérables souffrances de la population civile. Toutes les parties doivent saisir cette occasion et engager le dialogue avec l'Envoyé de façon sincère et constructive, en toute bonne foi et sans conditions préalables.

Nous appelons à une désescalade générale afin de créer les conditions propices à des pourparlers. Cela inclut l'arrêt des tirs de missiles et des menaces contre la navigation en mer Rouge, ainsi que des frappes

aériennes et des combats dans les zones civiles – actes que nous avons condamnés à maintes reprises.

Le Conseil doit aussi redoubler d'efforts pour encourager l'engagement des parties et la désescalade. Nous nous associons à l'appel lancé par l'Envoyé spécial aux parties pour leur demander, premièrement, de suspendre ou de geler totalement les combats à Hodeïda; deuxièmement, de participer aux prochaines consultations politiques à Genève sur la base du cadre présenté par l'Envoyé au Conseil le 18 juin; troisièmement, de veiller à l'inclusion et à la participation effectives des femmes à toutes consultations politiques; quatrièmement, de respecter le droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et la fourniture des soins médicaux, et d'autoriser l'accès humanitaire; et, cinquièmement, de procéder à un échange des prisonniers détenus du fait du conflit, en tant que mesure de confiance.

Je voudrais maintenant en venir à la terrible situation humanitaire au Yémen. Comme vient de nous le dire M. Ging, 22 millions de personnes, soit trois Yéménites sur quatre, ont besoin d'assistance humanitaire ou de protection. Nous partageons les préoccupations exprimées par M. Ging dans son exposé. Je voudrais m'arrêter ici pour saluer moi aussi, comme l'Envoyé spécial du Secrétaire général et d'autres, l'action menée par les nombreux et courageux travailleurs humanitaires sur le terrain. Nous sommes encouragés de voir que les ports de Hodeïda et de Salif sont de nouveau ouverts et opérationnels. Étant donné qu'ils sont indispensables à la survie de millions de Yéménites, il est essentiel qu'ils le restent. Dans le même temps, nous sommes préoccupés d'entendre que les importations commerciales, y compris les denrées alimentaires et le carburant, risquent d'être réduites.

La poursuite de la suspension de l'offensive est encourageante. Toutefois, les informations faisant état d'une escalade la semaine dernière, y compris à Hodeïda, sont une source de préoccupation. Comme d'autres, nous sommes profondément préoccupés par l'attaque dont il a été fait état ce matin contre un hôpital et un marché aux poissons à Hodeïda, qui aurait causé d'importantes pertes en vies humaines.

Comme nous avons entendu l'ONU et ses partenaires le dire à maintes reprises, une offensive à large échelle contre Hodeïda aggraverait encore la catastrophe humanitaire, mettrait en danger des centaines de milliers de vies et risquerait de déclencher une nouvelle épidémie générale de choléra et la

famine. Une guerre urbaine ou un siège seraient tout autant catastrophiques.

Depuis le début du conflit il y a trois ans, 3 millions d'enfants sont nés en Yémen. Rien qu'à Hodeïda, il y a 300 000 enfants. Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences désastreuses de la situation humanitaire pour les enfants à Hodeïda et ailleurs, notamment par le risque de retard de croissance, qui était déjà extrêmement élevé au Yémen avant le début de la crise. Comme nous en avons convenu lors du débat sur le sort des enfants en temps de conflit armé qui a eu lieu le 9 juillet (voir S/PV.8305), au cours duquel le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2427 (2018), il nous incombe de tout mettre en œuvre pour protéger les enfants pris au piège d'un conflit. Le meilleur moyen de le faire au Yémen, c'est d'empêcher que le conflit n'entre dans sa quatrième année.

M. Llorenty Solíz (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil et vous assurer de notre plein appui. Je voudrais aussi féliciter la délégation suédoise de son professionnalisme et du brio avec lequel elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Ma délégation tient aussi à remercier de son exposé l'Envoyé spécial pour le Yémen, M. Martin Griffiths, auquel nous renouvelons notre appui aux efforts qu'il déploie pour parvenir à un règlement pacifique au conflit au Yémen. Nous remercions aussi de son exposé riche en informations le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging.

Le Conseil n'a cessé de dire qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit au Yémen. Et nous sommes donc préoccupés par la recrudescence de la violence dans bien des villes et villages du pays, en particulier dans la province de Hodeïda. Comme M. Griffiths l'a si bien dit,

(*l'orateur poursuit en anglais*)

« la guerre a repris de plus belle ».

(*l'orateur reprend en espagnol*)

En outre, comme nous l'avons vu d'après l'exposé de M. Ging, la situation humanitaire est en train de s'aggraver. Selon un rapport de l'UNICEF publié le 31 juillet, cette offensive militaire contre la province

de Hodeïda a principalement touché les civils, entraînant le déplacement de plus de 121 000 personnes, qui ont perdu leurs moyens de subsistance et qui dépendent intégralement de l'aide humanitaire pour survivre.

En outre, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, publié aussi le 31 juillet, les attaques aveugles dans les districts de Tuhayat et Zebid, qui font partie de la province de Hodeïda, ont fait plus de 59 victimes civiles au cours des 15 premiers jours de juillet. Malheureusement, la moitié de ces pertes ont été causées par des frappes aériennes, suivies de tirs d'artillerie.

Les conséquences à court et moyen terme d'une attaque ou d'une interruption des opérations de déchargement au port de Hodeïda de l'aide humanitaire et des marchandises importées pourraient être catastrophiques pour les quelque 20 millions de personnes qui en ont besoin pour survivre. Si jusqu'ici le pays se trouvait au bord de la famine, une attaque contre le port de Hodeïda ou sa fermeture reviendrait à condamner ces personnes à mourir de faim. Comme M. Griffiths vient de le dire, Hodeïda est le centre de gravité de la guerre.

Nous sommes vivement préoccupés par les attaques et les raids aériens menés le mois dernier contre des installations civiles et médicales partout dans le pays, et nous les condamnons. Aujourd'hui, comme d'autres membres du Conseil l'ont dit, un marché et un hôpital de la ville de Hodeïda ont été la cible d'attaques qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes et en ont blessé plusieurs autres. Nous sommes particulièrement alarmés par les dégâts structurels causés aux stations d'assainissement et d'approvisionnement en eau à Tuhayat, Zebid et Saada. Ces dégâts et l'interruption éventuelle de l'accès à l'eau et à l'assainissement accroissent le risque d'une épidémie massive de choléra, avec des conséquences humanitaires atroces.

De même, nous rejetons et condamnons toute attaque aveugle contre la population civile, notamment les tirs de missiles, l'utilisation de mines antipersonnel et les raids aériens contre les infrastructures civiles, comme les espaces publics, les centres de santé et les habitations. Nous appelons les parties et les acteurs concernés à se conformer aux dispositions de la résolution 2286 (2016) sur la protection des civils et du personnel médical en période de conflit armé, et à éviter de considérer comme cibles militaires la population civile, le personnel humanitaire et les installations de santé. Toutes les parties doivent s'acquitter des

obligations qui sont les leurs au titre du droit international humanitaire et autoriser un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire.

Il est essentiel que les parties se conforment aux exigences posées dans les déclarations présidentielles du 15 juin 2017 (S/PRST/2017/7) et du 15 mars 2018 (S/PRST/2018/5) et appliquent intégralement la résolution 2216 (2015), en renonçant à toute condition préalable pour établir le dialogue, cesser les hostilités et s'engager de bonne foi à instaurer un processus de négociation qui permette de convenir d'un règlement politique qui satisfasse aux demandes des parties et réponde aux aspirations des Yéménites, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays.

Nous rappelons à toutes les parties qu'il importe de veiller à ce que tous les ports et aéroports continuent de fonctionner et que les voies d'accès qui y mènent restent ouvertes, en particulier celles menant aux ports de Hodeïda et de Salif et à l'aéroport de Sanaa, d'importance vitale pour la survie de la population.

Enfin, après avoir entendu l'exposé de l'Envoyé spécial, et à l'instar d'autres collègues, ma délégation réaffirme son plein appui aux efforts de médiation et de dialogue que déploie M. Griffiths, et, bien entendu, nous appuyons de manière résolue sa décision de convoquer la conférence qui doit avoir lieu sous peu à Genève.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait à son tour féliciter le Royaume-Uni pour son accession à la présidence du Conseil et l'assurer de son soutien. Nous félicitons également la Suède pour le formidable travail abattu lors de sa présidence du mois dernier. Ma délégation remercie M. Martin Griffiths et M. John Ging, respectivement Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de la qualité de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen.

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par l'impasse politique et par la recrudescence des combats observés au Yémen au cours du mois de juillet. Mon pays invite les belligérants à la retenue et salue l'arrêt des bombardements, de même que la suspension par les houthistes des attaques navales en mer Rouge. Il exhorte, à cet égard, les parties au conflit à redoubler d'efforts afin de soutenir les initiatives de paix en cours. La Côte d'Ivoire salue par ailleurs la mission de bons offices de

l'Envoyé spécial, M. Griffiths, auprès des parties au conflit, et de tous les pays qui ont une influence sur les belligérants en vue d'un cessez-le-feu durable, à même de permettre une reprise des pourparlers de paix inter-yéménites. À cet égard, ma délégation réitère son soutien à la proposition de l'Envoyé spécial de transférer la gestion du port de Hodeïda à un comité supervisé par les Nations Unies. Cette solution pourrait contribuer de manière significative à la baisse des tensions entre les belligérants et constituer un point de départ à la résolution de ce conflit ayant occasionné de nombreuses pertes en vies humaines.

La situation humanitaire constitue également une source de préoccupation continue pour ma délégation. Mon pays déplore particulièrement les attaques contre les infrastructures civiles, notamment sur les services d'approvisionnement en eau, qui compromettent les efforts visant à prévenir de nouvelles épidémies de choléra au Yémen. Face à cette situation alarmante, ma délégation appelle les parties à la retenue, au respect du droit international humanitaire, à la protection des civils et des infrastructures civiles. Elle réitère son appel en faveur d'une désescalade des combats devant permettre un acheminement sans entraves de l'aide humanitaire aux populations civiles au Yémen, aussi bien dans la ville portuaire de Hodeïda que dans toutes les régions du Yémen.

La Côte d'Ivoire réaffirme sa position selon laquelle il n'y a pas d'alternative à une solution politique de la crise au Yémen. Aussi invite-t-elle à nouveau toutes les parties prenantes à la cessation des hostilités et à s'engager de manière constructive dans la voie d'un règlement politique de cette crise en vue de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve ce pays. La Côte d'Ivoire invite la communauté internationale à soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en vue de ramener les parties au conflit à la table de négociation et donner ainsi un nouvel élan au dialogue politique au Yémen.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine félicite le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions la Suède de son travail à la présidence du Conseil de sécurité en juillet. La Chine remercie également l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Directeur John Ging de leurs exposés.

Le conflit au Yémen est en cours depuis plus de trois ans, et les négociations politiques sont dans l'impasse depuis près de deux ans. La situation dans le

pays continue d'avoir de profondes répercussions sur la paix et la sécurité régionales. L'escalade du conflit à Hodeïda et dans d'autres régions, et les risques accrus de famine et d'épidémie de choléra ont aggravé la crise humanitaire que connaît le pays. C'est une situation que le peuple yéménite ne peut endurer, pas plus que les pays de la région ou la communauté internationale.

Un règlement politique est la clef de la paix durable au Yémen. Récemment, l'Envoyé spécial a été en contacts étroits avec les parties yéménites et les pays de la région dans le cadre de sa navette diplomatique et travaille sans relâche pour empêcher la situation à Hodeïda de dégénérer en une crise plus grave. Nous appuyons l'intensification de ses efforts de médiation pour amener les parties à la table de négociation et les inciter à cesser les hostilités et à chercher de nouveau un règlement politique pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Yémen dès que possible. L'Envoyé spécial a proposé de convoquer et présider une réunion ouverte à toutes les parties yéménites à Genève, en septembre, réunion qui serait une importante occasion d'instaurer la paix au Yémen. Nous appuyons les efforts qu'il déploie à cet égard et espérons que toutes les parties au Yémen feront preuve de bonne volonté et profiteront sérieusement de cette occasion pour tenter d'aplanir leurs divergences par le dialogue et la concertation, sortir de l'impasse sans délai et relancer véritablement les négociations politiques au Yémen. La communauté internationale et les pays de la région doivent contribuer à cet objectif en l'appuyant de manière constructive.

Le Yémen est actuellement aux prises avec une situation humanitaire catastrophique. Les parties au conflit doivent prendre des mesures pour garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave et pour créer les conditions permettant d'atténuer la situation humanitaire. La Chine s'oppose à toute action qui vise des civils ou étend et aggrave le conflit, et la communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire pour soulager les souffrances du peuple yéménite. Récemment, à la séance d'ouverture de la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe, le Président de la Chine Xi Jinping a annoncé 600 millions de yuan d'aide supplémentaire à l'intention du Yémen, de la Syrie, de la Jordanie et du Liban, afin d'appuyer les activités humanitaires et de reconstruction sur le terrain.

La Chine appuie la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous exhortons toutes les parties au Yémen à oeuvrer au dialogue et à la

négociation en s'appuyant sur les résolutions pertinentes du Conseil, l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre et les conclusions de la Conférence de dialogue national du Yémen, afin de trouver le plus rapidement possible une solution inclusive. La Chine est prête à se joindre au reste de la communauté internationale pour appuyer l'action de l'Envoyé spécial Griffiths et continuera de jouer un rôle constructif s'agissant de contribuer à un règlement politique de la question du Yémen.

M^{me} Samson (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous félicite, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et vous assure, ainsi qu'à votre équipe, de tout son appui. Nous remercions également la Suède de son excellente conduite des travaux du Conseil en juillet. Je voudrais remercier sincèrement les deux intervenants, l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), John Ging. Alors que les affrontements au Yémen se poursuivent, leurs exposés nous font prendre résolument conscience de l'urgence d'agir.

J'axerai mon intervention sur trois aspects; premièrement, le processus politique, notamment la situation à Hodeïda; deuxièmement, les conséquences humanitaires du conflit; et, troisièmement, nos inquiétudes quant au non-respect du droit international humanitaire au Yémen.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, le Royaume des Pays-Bas reste fortement préoccupé par la poursuite des hostilités dans le port et dans la ville de Hodeïda, ainsi que dans les environs, et par les conséquences de cette escalade sur les perspectives de négociation. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour trouver une solution pacifique à la situation à Hodeïda, ainsi qu'au conflit yéménite de manière plus générale, et nous nous associons aux appels qu'il a lancés aux parties. Nous appelons instamment toutes les parties à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial sans conditions préalables, et nous espérons qu'elles s'engageront pleinement à appuyer le processus facilité par l'ONU en participant à des consultations à Genève au début du mois de septembre, comme vient de le mentionner M. Griffiths. Nous nous associons également à l'appel qu'il a lancé à toutes les parties à créer un environnement propice à la tenue de cette réunion et à la désescalade à Hodeïda.

Il est peu probable qu'un accord politique soit durable s'il n'est pas remédié aux griefs locaux et aux divisions régionales. C'est pourquoi le processus politique doit être un processus inclusif, et nous saluons l'engagement dont vient de nous faire part l'Envoyé spécial à cette fin. Un processus politique inclusif doit englober un large éventail de groupes yéménites avec la participation effective des femmes, des jeunes et de la société civile. Nous encourageons l'ONU à collaborer davantage avec eux et attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations sur ce sujet lors des prochaines séances.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous nous associons aux préoccupations soulevées par M. Ging de l'OCHA dans son exposé, concernant les répercussions d'un affrontement prolongé pour la ville et le port de Hodeïda. Les conséquences humanitaires pour les habitants de la ville de Hodeïda risquent d'être très graves. Il en va de même pour la population du nord du Yémen dont la survie même dépend de l'aide humanitaire et des importations commerciales passant par le port de Hodeïda.

Conformément à la déclaration du Président adoptée par le Conseil de sécurité en mars (S/PRST/2018/5), nous lançons un appel en faveur de l'ouverture totale et durable des ports de Hodeïda et de Salif, ainsi que de la distribution sans entrave des approvisionnements dans l'ensemble du pays. Il faut également autoriser l'accès des navires transportant des conteneurs et du carburant, tel que facilité par le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. L'emploi de mines marines autour du port et les attaques contre des navires commerciaux par les houthistes aggravent un peu plus les risques pour les transports maritimes commerciaux et humanitaires, et nous condamnons ces pratiques. Plus l'avenir demeurera incertain à Hodeïda, moins les transporteurs commerciaux seront disposés à faire escale au Yémen. Il n'y a pas de plan B viable si le port de Hodeïda devait être davantage compromis.

Cela m'amène à mon troisième point : l'importance du respect du droit international humanitaire. Au cours des dernières semaines, nous avons vu le nombre de victimes civiles augmenter, principalement en raison des combats autour de Hodeïda, mais aussi à Aden, Taëz et Saada. Les obligations qui incombent à toutes les parties en vertu du droit international humanitaire sont claires et, comme le Conseil de sécurité l'a fait à maintes reprises, nous les appelons une fois de plus

à respecter pleinement ces obligations. À cet égard, nous condamnons la poursuite des tirs de missiles balistiques effectués par les houthistes contre des cibles civiles. Les récentes frappes contre des installations de santé et d'assainissement de l'eau, ainsi que celles qui ont été signalées aujourd'hui contre un marché aux poissons et l'hôpital d'Al-Thawra à Hodeïda sont tout aussi inquiétantes. Les dégâts causés au système très fragile d'assainissement de l'eau de Hodeïda pourraient déclencher immédiatement une nouvelle épidémie de choléra, comme l'a souligné la Coordinatrice des opérations humanitaires des Nations Unies dans sa déclaration dimanche. Toutes les parties ont l'obligation de protéger les infrastructures civiles et les travailleurs humanitaires. La communauté humanitaire continue de travailler dans des conditions de plus en plus difficiles et mérite nos éloges, notre soutien et notre protection.

Le Groupe d'experts sur le Yémen a été chargé par le Conseil des droits de l'homme de procéder à un examen approfondi de toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui auraient été commises et d'en identifier les auteurs. Nous appelons de nouveau toutes les parties à continuer de collaborer avec le Groupe et à lui accorder un accès sans entrave. Son travail reste d'autant plus crucial que le conflit continue de faire rage.

Pour terminer, nous appelons toutes les parties à assumer leurs responsabilités et à coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial afin de parvenir à un accord. Nous sommes prêts à appuyer le processus politique facilité par l'ONU, qui demeure la seule façon de trouver une solution pacifique durable à la crise au Yémen.

Mme Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la délégation suédoise de sa présidence du Conseil de sécurité au mois de juillet. Je tiens également à vous souhaiter, Madame la Présidente, ainsi qu'à votre délégation, tous mes vœux de succès durant votre présidence, et à vous assurer du soutien de ma délégation. Nous remercions M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé et appuyons sa proposition d'organiser des consultations entre les parties à Genève. Nous remercions également M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de son exposé détaillé qui a illustré fort à propos la situation difficile que connaît le Yémen.

Ma délégation a suivi avec préoccupation les événements au Yémen depuis le début du conflit, qui a fait de nombreuses victimes et provoqué le déplacement de milliers de personnes. Il s'est ensuivi une crise humanitaire sans précédent qui met en péril la vie de 22 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire. Plus de 8,4 millions de personnes, dont des femmes et des enfants, se trouvent dans une situation très grave et ont un besoin urgent de nourriture. Nous partageons les préoccupations exprimées par d'autres membres du Conseil concernant les attaques perpétrées aujourd'hui contre un marché et près d'un hôpital qui ont fait plusieurs morts.

Les organisations humanitaires tirent la sonnette d'alarme face à la situation humanitaire tragique au Yémen. Après plus de trois années de guerre et, en particulier, après les dernières offensives contre la ville clef de Hodeïda, le pays dans son ensemble est plus que jamais au bord de la famine, et ce, alors que l'épidémie de choléra va s'aggravant. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) indique que Hodeïda a enregistré le plus grand nombre de cas suspects de choléra depuis le début de l'épidémie en avril 2017. À cet égard, nous nous félicitons de la contribution remarquable de l'OCHA et de l'OMS, qui ont renforcé l'approvisionnement médical et fourni des services vitaux. Face à cette situation critique, nous sommes préoccupés par les 3 millions de personnes déplacées qui ont été contraintes de quitter leurs foyers en raison du conflit. À cet égard, nous exhortons le Conseil de sécurité et les parties concernées à déployer des efforts concertés afin de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave et de créer ainsi les conditions nécessaires pour améliorer la situation humanitaire au Yémen.

L'impasse dans laquelle se trouve la situation politique au Yémen est source de préoccupation pour la Guinée équatoriale. Le conflit militaire continue de faire rage, le processus politique n'a pas progressé de manière satisfaisante et la situation humanitaire continue de se détériorer. Il est donc important que les parties à la crise yéménite comprennent que seul un processus politique, mené par le biais d'un dialogue direct, franc et inclusif, permettra de trouver une solution durable à cette situation grave.

Ma délégation salue à nouveau l'exposé présenté par M. Griffiths au Conseil le 18 juin, à l'occasion duquel il avait fait le point de la situation à Hodeïda et défini un cadre pour la reprise des négociations politiques, qui devraient être guidées par un ensemble de principes

fondés sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Il a souligné qu'il fallait également y associer les groupes du sud, la société civile et les femmes, et aborder les questions politiques et de sécurité comme un tout.

Pour terminer, nous lançons un appel pour que le conflit soit réglé par la voie de la négociation, et non par les armes. Nous applaudissons et apprécions à sa juste valeur le travail du Conseil de sécurité, qui, malgré les difficultés, continue d'œuvrer à des stratégies pour rétablir la paix et la stabilité au Yémen.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et à vous assurer de notre plein appui. Je voudrais également remercier la délégation suédoise de sa conduite exemplaire des travaux du Conseil au mois de juillet. Je remercie de leurs exposés très instructifs M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, et M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Je voudrais, avant toute chose, saisir cette occasion pour exprimer notre immense gratitude à l'OCHA et aux membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire international qui continuent de fournir une assistance vitale au peuple yéménite dans des circonstances extrêmement difficiles.

La Pologne appuie pleinement le cadre proposé par l'Envoyé spécial pour un dialogue politique au Yémen. Nous lançons une fois encore un appel en faveur de la reprise d'un processus politique intra-yéménite sans exclusive visant à trouver une solution politique au conflit. Nous nous félicitons du fait que le premier cycle de négociations doit avoir lieu à Genève en septembre. Les parties au conflit doivent cesser de recourir à la violence et s'abstenir de prendre de nouvelles mesures qui pourraient entraîner de nouveaux déplacements, des pertes en vies humaines, des dégâts aux infrastructures civiles et des perturbations de l'accès humanitaire et commercial. Toutes les parties et tous les acteurs concernés doivent respecter les principes du droit international humanitaire et garantir la protection des civils. Les enfants, en particulier, doivent bénéficier d'une protection spéciale contre les atrocités commises en temps de guerre.

C'est avec une profonde préoccupation que nous avons pris connaissance des frappes aériennes qui ont visé Hodeïda ces dernières heures, notamment une attaque contre le principal hôpital de la ville et le marché aux poissons. Nous sommes alarmés par l'escalade de la violence, qui ne fait qu'aggraver le coût humanitaire du conflit et assombrit réellement la perspective de pourparlers de paix. Nous renouvelons notre plein appui aux efforts que déploie l'Envoyé spécial pour régler la situation à Hodeïda, et exhortons les parties à collaborer de manière constructive avec lui en faisant preuve de souplesse. Nous attendons des acteurs concernés qu'ils déploient les efforts qui s'imposent pour parvenir à un compromis sur la gestion de la ville et de son port. Il est crucial de prévenir une attaque de grande envergure contre Hodeïda, qui provoquerait une nouvelle détérioration de la situation humanitaire non seulement dans la ville, mais également dans le reste du pays.

Nous prenons note du déchargement de trois navires transportant des vivres et du carburant à Hodeïda au cours des dernières semaines. Cependant, cela ne suffit pas à fournir une aide vitale à 22 millions de Yéménites. Nous appelons donc toutes les parties concernées à faire en sorte que tous les ports yéménites soient pleinement opérationnels. Il est crucial de garantir un accès sans entrave aux convois humanitaires dans tout le pays. L'accès du personnel humanitaire et médical aux personnes dans le besoin dans la ville de Hodeïda et les districts environnants doit être garanti, tout comme le passage en toute sécurité des personnes qui souhaitent quitter la ville.

Pour terminer, je tiens à souligner que le conflit au Yémen ne peut être réglé par des moyens militaires. Je réaffirme le plein appui de la Pologne à l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, et aux efforts qu'il déploie pour apporter une solution politique sans exclusive à ce conflit tragique.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je tiens également à féliciter la Suède du succès de sa présidence le mois dernier. Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, de son exposé utile et de son action diplomatique incessante pour faciliter le règlement pacifique de la crise yéménite. Nous remercions également le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires, John Ging,

de son exposé. Nous saluons les efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial, notamment en assurant une navette diplomatique entre les parties. Nous sommes encouragés de constater qu'il a pu avoir des échanges positifs et constructifs avec elles. Nous espérons que les consultations qui doivent avoir lieu prochainement à Genève seront fructueuses. Nous appuyons ses efforts diplomatiques et le cadre de négociation qu'il a mis en place, qui donne la priorité au règlement de la situation à Hodeïda en tant qu'étape initiale en vue de la reprise du dialogue politique. Nous encourageons les parties à poursuivre leur collaboration constructive avec l'Envoyé spécial.

Nous notons par ailleurs que le port de Hodeïda reste ouvert et opérationnel et que l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent d'acheminer de l'aide. Cependant, la situation humanitaire reste inquiétante et nous sommes préoccupés par les rapports selon lesquels l'escalade de la violence pourrait provoquer une nouvelle épidémie de choléra. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont préoccupantes, tout comme les attaques contre les pétroliers qui passent par le détroit de Bab el-Mandab, car elles ont de profondes répercussions sur la sûreté et la sécurité des navires commerciaux qui empruntent cette voie maritime d'importance majeure. Nous attendons avec intérêt l'examen des rapports pertinents et des mises à jour sur cette question et d'autres par le Groupe d'experts sur le Yémen du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Enfin, nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'apporter une solution politique à la crise au Yémen et, grâce aux efforts de l'Envoyé spécial, une occasion semble se présenter que nous devons saisir pour relancer des pourparlers sérieux. C'est pourquoi nous estimons également que le Conseil doit continuer d'appuyer l'Envoyé spécial afin que ses efforts aboutissent. C'est le seul moyen de régler la crise yéménite et de mettre un terme aux souffrances du peuple yéménite.

M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres délégations pour féliciter le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août, et pour remercier la délégation suédoise de l'efficacité avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil durant le mois de juillet. Comme les autres orateurs, je remercie moi aussi l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires

de leurs mises à jour claires et détaillées, et je salue les efforts qu'ils déploient pour parvenir à une solution politique et humanitaire au Yémen. Le Kazakhstan a suivi attentivement l'évolution récente de la situation et souhaite faire les deux observations suivantes.

Premièrement, sur le plan politique, nous soulignons la nécessité de continuer à œuvrer à la réalisation d'une paix durable, à la prévention des hostilités et au règlement du conflit par des moyens politiques et diplomatiques, notamment des mesures de confiance, qui permettront d'instaurer la confiance nécessaire pour rassembler les parties autour des objectifs communs que sont la paix et le développement. Nous avons suivi attentivement les initiatives diplomatiques récentes de l'ONU à Sanaa et Riyad visant à persuader les parties belligérantes de relancer des négociations laborieuses et absolument nécessaires. De toute évidence, les initiatives diplomatiques menées par M. Griffiths ont permis d'éviter une invasion militaire totale de la ville de Hodeïda. Elles ont également facilité la négociation entre les parties belligérantes d'un accord potentiel qui pourrait permettre aux combattants de se retirer. Néanmoins, les établissements de santé locaux ont signalé à la mi-juillet que 328 personnes avaient été blessées et près de 50 personnes tuées à cette date durant les combats. Le Kazakhstan appuie les efforts que déploient les parties et les pays intéressés pour négocier un règlement politique juste et global, notamment à l'occasion des consultations politiques qui se tiendront à Genève en septembre. C'est la seule approche qui permettra de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'unité du Yémen, ainsi que de servir les intérêts et de répondre aux aspirations de son peuple.

Deuxièmement, s'agissant de la dimension humanitaire, nous appuyons les appels répétés lancés par l'ONU à toutes les parties afin qu'elles protègent la vie des civils, fassent qu'il n'y ait ni morts ni blessés, favorisent la liberté de mouvement et protègent les hôpitaux, les dispensaires et les écoles, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Ainsi, nous notons et saluons les efforts coordonnés que déploient les parties prenantes – organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales et pays du Golfe – pour fournir une aide humanitaire à la population de Hodeïda. Le Kazakhstan salue l'action altruiste des partenaires humanitaires qui fournissent des vivres, de l'eau, des trousseaux d'urgence, de l'argent liquide et des soins de santé. Malheureusement, 22 millions de personnes – c'est-à-dire 75 % de la population yéménite – ont besoin d'une

protection contre la malnutrition, le choléra et d'autres maladies qui ont tué ou atteint des milliers de civils. Au même titre que les autres délégations, nous partageons la préoccupation des autorités gouvernementales et du système des Nations Unies que la chaleur des mois d'été n'accélère la propagation du choléra, qui a touché plus d'un million de personnes l'année dernière. Dans ce contexte, nous espérons que les infrastructures sanitaires essentielles, en particulier les centres de santé procréative, les installations sanitaires et les stations d'épuration qui approvisionnent la population en eau, ne seront pas prises pour cible. Nous estimons donc qu'il serait très utile de créer une zone de désescalade, le cas échéant, afin d'apaiser les tensions militaires, ce qui permettrait d'atténuer la crise humanitaire.

Enfin, le Kazakhstan appuie pleinement les efforts inlassables que déploient M. Griffiths et les autres parties intéressées pour parvenir à une solution politique globale afin de mettre un terme au conflit yéménite.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Premièrement, je remercie M. Ging de son exposé. Il a entendu les paroles de remerciement que les membres du Conseil lui ont adressées aujourd'hui, ainsi qu'à son équipe, pour tout ce qu'ils font, et je souhaite y ajouter la voix du Royaume-Uni. Nous continuerons de verser plus de 200 millions de dollars pour appuyer ses efforts en faveur du peuple yéménite. Je souhaite également remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général des efforts considérables que lui et son équipe déploient. J'espère que la solide unité qu'il a constatée au Conseil de sécurité aujourd'hui pourra donner un véritable coup d'accélérateur aux efforts pour faire avancer la question.

Je pense qu'il est très positif que nous ayons tous pu faire part des préoccupations que suscitent chez nous les informations reçues aujourd'hui concernant l'attaque sur l'hôpital et sur le marché aux poissons. Les membres du Conseil ont réitéré avec beaucoup de force qu'il était important de respecter le droit international humanitaire et la protection des civils. Il me semble que le Conseil s'est montré absolument sans équivoque sur ce point. Il va sans dire que le Royaume-Uni partage cette position.

Les attaques perpétrées par les houthistes contre le pétrolier saoudien et d'autres navires en mer Rouge ont été condamnées avec une grande fermeté, et le Conseil s'est dit inquiet par les cargaisons d'armes qui arrivent par la mer Rouge. Je crois que nous attendons

tous avec intérêt le prochain rapport du Groupe d'experts sur le Yémen. Le Conseil a appelé les houthistes à collaborer avec l'Envoyé spécial et à mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, tout en prenant acte de leur engagement à cesser les attaques en mer Rouge. Il me semble que nous avons tous le sentiment que l'heure est venue de passer à l'étape suivante.

Les efforts de l'Envoyé spécial ont suscité un appui inconditionnel et un réel espoir que, le 6 septembre, les pourparlers de Genève puissent lancer un processus véritablement viable. L'Envoyé spécial peut compter sur le fait que tous les membres du Conseil se rallieront autour de ses efforts et insuffleront l'élan nécessaire à ce qu'il a commencé.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Bin Mubarak (Yémen) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, Madame la Présidente, qu'il me soit permis de vous féliciter de votre accession à la tête des travaux du Conseil de sécurité pour le présent mois, et de vous exprimer nos vœux sincères que la délégation britannique connaîtra le même succès qu'à l'accoutumée.

Je suis heureux, en outre, d'avoir l'occasion, pour la première fois, de prendre la parole au Conseil de sécurité depuis que S. E. le Président Hadi m'a nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et Représentant Permanent de la République du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, des efforts sincères qu'il déploie, depuis sa nomination, pour instaurer une paix durable au Yémen.

Depuis le début de l'offensive militaire dans la province de Hodeïda, le Gouvernement yéménite et la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen appuient les efforts de l'Envoyé spécial visant à parvenir à un règlement pacifique qui mette la ville de Hodeïda et toutes les autres villes yéménites contrôlées par les milices houthistes à l'abri des opérations militaires, et à faire en sorte que les souffrances de leurs habitants ne soient pas exploitées par les milices houthistes pour enfreindre davantage le droit international humanitaire et menacer la sécurité et la navigation internationales. Nous avons entendu ses appels répétés, ainsi que ceux de la communauté internationale, en faveur de la désescalade sur la côte ouest.

Tandis que l'Envoyé spécial entreprend les efforts nécessaires à la reprise du processus de paix au Yémen, les houthistes continuent d'accroître leur puissance militaire et de creuser des tunnels. Ils attendent le bon moment pour lancer des contre-attaques contre les Yéménites, notre peuple, et pour menacer les voies maritimes internationales.

Les dirigeants politiques et le Gouvernement yéménite participeront de manière constructive au plan proposé par l'Envoyé spécial à partir du moment où celui-ci tient compte des trois textes de référence, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), qui servent de base aux consultations et négociations de paix au Yémen. À cette fin, mon gouvernement a transmis par écrit ses observations à l'Envoyé spécial.

Le Gouvernement yéménite a toujours fait le choix d'une paix globale et durable, fondée sur la restauration des institutions de l'État, la fin du coup d'État et le rétablissement de la sécurité et de la stabilité. Ce résultat ne pourra pas être atteint en se contentant d'appuyer verbalement, pour la forme, les efforts de l'Envoyé spécial. Le Conseil de sécurité doit exercer une pression politique accrue sur les milices houthistes et leur signifier sans ambiguïté que la communauté internationale ne tolérera pas que se poursuivent les souffrances du peuple yéménite, la mainmise sur les institutions de l'État et les menaces à la sécurité de la navigation maritime internationale.

L'heure est venue de faire appliquer les résolutions de la légitimité internationale. À défaut, la solution sera tributaire de la situation sur le terrain aussi longtemps que ces milices continueront, sous des prétextes fallacieux, de contrôler des régions yéménites essentielles. Cela aura pour effet de prolonger le conflit et les souffrances des civils dans tout le Yémen. Les milices bombardent quotidiennement des zones résidentielles de Taëz, Lahj, Jaouf, Mareb et Beïda, en plus des attaques de tireurs embusqués qui visent tous les jours les civils, principalement des femmes et des enfants, dans la ville de Taëz. Ces actes doivent être condamnés et leurs auteurs devront en répondre. Il ne faut pas laisser les milices poursuivre ces actes, qui sont une forme de génocide, et encore moins les laisser transformer Sanaa en une vaste prison où de soi-disant superviseurs sont libres de piller, d'emprisonner voire

de tuer quiconque s'oppose à eux, en particulier depuis le soulèvement survenu en décembre.

Le fait que les milices conservent le contrôle de régions stratégiques du Yémen, d'où elles lancent des attaques contre les voies navigables internationales, exige du Conseil de sécurité qu'il prenne résolument position. La dernière attaque contre les deux pétroliers saoudiens, appartenant à la compagnie nationale de transports maritimes de l'Arabie saoudite, et la pose de centaines de mines marines pour nuire aux navires et aux pêcheurs yéménites et endommager l'environnement marin sont des exemples de plus des pratiques, appuyées par l'Iran, qu'emploient les houthistes pour saper les intérêts yéménites et ceux de la région et du monde entier en imposant un programme sectaire promu et financé par l'Iran.

Le Groupe d'experts sur le Yémen, dont le mandat a été prorogé en vertu du paragraphe 5 de la résolution 2402 (2018), a confirmé avec certitude que les houthistes étaient responsables des attaques contre des navires saoudiens et turcs les 3 avril et 10 mai 2018. Ces pratiques s'apparentent à une violation du droit international humanitaire, contribuent à la détérioration de la sécurité dans la région et ont des répercussions négatives sur le commerce maritime et l'acheminement d'aide humanitaire à destination du Yémen.

Il n'aura échappé à personne que les attaques perpétrées par ces milices contre des zones civiles densément peuplées du Royaume d'Arabie saoudite se poursuivent sans relâche au moyen de missiles iraniens, en violation flagrante de toutes les lois et normes internationales et des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015). En ce qui concerne l'explosion survenue aujourd'hui à proximité de l'hôpital de Thaoura, dans la province de Hodeïda, la coalition arabe vient d'annoncer qu'elle n'avait entrepris aucune opération militaire dans cette zone et qu'elle n'y avait pas de cibles, et qu'une enquête allait être dûment ouverte.

Le Gouvernement yéménite, reconnu internationalement comme étant le Gouvernement élu, souligne que tous les efforts déployés par l'ONU par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial doivent respecter ses pouvoirs constitutionnels et sa légitimité, qui l'habilitent à superviser les institutions publiques, ainsi que toutes les provinces yéménites sans exception, conformément à la loi. Ne pas le faire serait contraire à son mandat d'Envoyé spécial et aux normes internationales et donnerait aux milices et aux autorités de facto la

possibilité de poursuivre leurs objectifs opposés au peuple yéménite.

L'ONU, organisation internationale, supervise les négociations de paix sous l'égide du Conseil de sécurité, conformément aux résolutions de la légitimité internationale. Ces trois dernières années et à chaque étape des négociations de paix, ces milices, sous le regard du monde entier, se sont employées à saper les efforts de paix en créant des crises et en recourant à des tactiques dilatoires. Le Gouvernement yéménite a mis en garde à plusieurs reprises contre cette attitude, et le Conseil sait que nous étions à deux doigts de parvenir à un accord de paix durant les négociations qui ont eu lieu au Koweït, mais que les milices, en raison de leur intransigeance, ont refusé à la dernière minute de le signer.

C'est pourquoi, compte tenu de notre expérience passée et parce que nous avons à cœur de mettre fin à la souffrance du peuple yéménite et que nous sommes convaincus que la meilleure solution, et la moins coûteuse, est la solution politique, nous insistons sur le fait que toute négociation qui ne reposera pas sur la fin du coup d'État et sur le respect des résolutions internationales, permettant ainsi aux autorités légitimes de s'acquitter de leurs obligations envers la population dans tous les domaines et conduisant à la reprise du processus politique, qui a été bloqué par le coup d'État, ne sera que mots creux qui compliqueront la situation et ne permettra pas d'atteindre les objectifs véritables des pourparlers de paix.

Nous soulignons également la primauté des mesures de confiance qui ont été convenues durant les consultations tenues en Suisse, l'accent étant mis sur les aspects humanitaires, y compris la libération des détenus et des prisonniers, et sur la nécessité de veiller à ce que les milices n'entravent pas l'acheminement de l'aide humanitaire. Non seulement ces milices saisissent les fournitures de secours humanitaire, mais en plus elles entravent leur acheminement et les utilisent à des fins militaires. Par ailleurs, elles doivent cesser de poser des mines, un crime qui démontre le caractère irresponsable des houthistes et de l'Iran et porte atteinte à l'avenir de notre peuple, qu'ils envoient au front pour y trouver la mort usant d'informations et de slogans mensongers.

Les consultations à venir sont vouées à l'échec si elles ne sont pas axées sur la nécessité d'atténuer les souffrances humaines, le règlement des aspects sécuritaires et la réalisation des objectifs politiques souhaités qui doit s'ensuivre.

Les souffrances humaines se poursuivent au Yémen et la situation se détériore de jour en jour. Cette catastrophe humanitaire sans précédent au XXI^e siècle est le résultat d'une guerre alimentée par un agent étranger qui utilise les milices pour satisfaire ses objectifs dans la région. Tous les rapports pertinents de l'ONU ont confirmé de manière indubitable que ceux qui pillent les richesses et les ressources de notre peuple, entravent l'acheminement de l'aide humanitaire et empêchent le personnel des Nations Unies de s'acquitter librement de ses tâches sont aussi ceux qui se battent et commettent des actes horribles pour garder le contrôle de la principale porte d'accès à ces ressources.

Mon gouvernement demande donc aux organisations internationales opérant au Yémen d'étendre leurs activités afin de couvrir toutes les régions du pays. Il y a cinq centres de secours au Yémen, et chacun dispose de ports terrestres, maritimes et aériens pouvant être utilisés pour acheminer l'aide. La décentralisation de l'action humanitaire garantira l'utilisation efficace des fonds et un accès équitable à tous les bénéficiaires et à toutes les personnes touchées dans l'ensemble du Yémen.

En ce qui concerne les efforts internationaux déployés pour atténuer cette catastrophe humanitaire, nous ne pouvons que saluer les efforts sincères de M. Mark Lowcock et de son équipe, ainsi que ceux de toutes les organisations internationales et régionales présentes au Yémen. Nous remercions également les pays donateurs qui ont tenu leurs engagements dans le cadre du plan d'intervention humanitaire, notamment le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'État frère du Koweït. Nous appelons les autres pays donateurs à tenir leurs promesses.

Le Gouvernement yéménite continuera de consentir tous les efforts et compromis possibles pour parvenir à une paix durable. Cette guerre nous a été imposée par les milices, qui ont organisé un coup d'État contre les autorités du pays et ses institutions. Cette situation n'est pas acceptable pour le peuple yéménite, même s'il doit se battre seul. Les milices seront tenues responsables de toute conséquence liée à la non-application des résolutions internationales.

Pour terminer, je voudrais dire qu'un responsable occidental m'a récemment demandé pourquoi nous n'assistions pas à un exode migratoire des Yéménites, comme c'est le cas dans d'autres pays qui connaissent des conflits similaires. Je lui ai répondu que le peuple yéménite n'était pas seulement attaché à sa terre et à

son sol, mais qu'il gardait aussi espoir. Il croit en un programme national inclusif, dont il espère qu'il sera bientôt mis en œuvre. Les enfants de mon pays continuent de rêver à un avenir radieux qui leur redonnera le sourire, et les mères continuent de prier chaque jour pour que la paix, la sécurité et la stabilité règnent dans tout le Yémen. S'il vous plaît, ne les laissez pas tomber.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Griffiths pour qu'il réponde aux observations et aux questions soulevées.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant à tous les membres du Conseil et au représentant du Gouvernement yéménite de leurs remarques. Ce que je retiens de cette discussion, comme vous l'avez d'ailleurs résumé vous-même, Madame la Présidente, lorsque vous avez pris la parole au nom du Royaume-Uni, c'est que l'idée de la reprise des consultations politiques en vue du règlement de ce conflit fait l'unanimité. J'en déduis également que cela confirme que le règlement est bien l'objectif premier.

Les efforts pour résoudre la crise à Hodeïda sont d'une importance cruciale, en particulier pour nos collègues des organismes humanitaires. Ils sont importants pour mon bureau en ce sens qu'ils peuvent contribuer à un sentiment de confiance sur le plan politique ou qu'à l'inverse, s'ils ne vont pas dans la bonne direction, ils peuvent tout simplement saper cette confiance politique. Mais l'objectif pour moi, et je pense pour tous les membres du Conseil, ce dont je leur suis très reconnaissant, est la reprise des négociations politiques. Celles-ci seront inclusives, ce qui, je crois, est également un élément qui recueille l'appui, et elles rechercheront une solution durable, sur la base des textes de référence et des résolutions du Conseil de sécurité. Je n'ai pas besoin de redire aux membres du Conseil dans quelle mesure ces textes de référence et ces résolutions guident notre travail. Mais nos efforts seront également guidés par l'essence de ce qui a été dit aujourd'hui, à savoir la nécessité d'accorder une attention urgente à une solution politique rapide.

On nous rappelle constamment – comme John l'a fait avec tant d'éloquence aujourd'hui – que les retards dans la recherche d'une solution politique coûtent des vies humaines. Le calcul est aussi simple que cela. Et c'est la raison pour laquelle nous agissons rapidement. Je suis reconnaissant des remarques faites par la Représentante permanente des États-Unis, qui a dit à juste titre qu'il était temps que nous nous mettions au travail.

Je suis poussé exactement par le même élan, et je suis
très reconnaissant de la discussion d'aujourd'hui.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths des réponses qu'il a apportées aux commentaires et aux questions soulevées.

La séance est levée à 16 h 50.